

# Renault parvient à limiter la casse en 2019

Les ventes du groupe Renault ont tenu à peu près bon en 2019, surtout grâce aux marques Dacia et Lada. Le constructeur automobile s'en sort en tout cas mieux que son rival français PSA.

Selon le communiqué du groupe Renault, les ventes mondiales du constructeur automobile l'an dernier se sont établies à 3,75 millions de véhicules. Un volume en baisse de 3,4% par rapport à l'année précédente, ce qui permet à l'entreprise au losange de limiter la casse par rapport à PSA : ce dernier a en effet vendu 3,49 millions de véhicules en 2019, soit 10% de moins qu'en 2018. La marque Renault en elle-même essuie un recul sensible de ses ventes de 6,9% (2,357 millions d'unités). Heureusement, le groupe peut compter sur la bonne santé de ses marques Dacia (+5,1%, 736 570 véhicules) et Lada (+3,6%, 412 889 unités). Des performances réalisées sur un marché automobile très compliqué, fortement perturbé par les tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine et un contexte géopolitique complexe.

## Renault fait mieux que PSA

Le groupe Renault se paie le luxe d'une progression de ses ventes en Europe : +1,3% avec 1,946 millions de véhicules vendus (PSA y est en baisse de 2,5%). Dacia, avec le succès des Duster et Sandero, progresse également avec une croissance de 10,4%. En Russie, Renault est même leader grâce à l'implantation de Lada : 509 000 voitures y ont été vendues. Autre motif de satisfaction, les performances au Brésil. Sur un marché en croissance de 7,4%, les ventes du groupe sont encore supérieures (+11,3%). En Inde, le constructeur affiche une croissance des ventes de 7,9% alors que le marché recule fortement à -11,3%.

## La Chine en fort recul

En Chine, le tableau est moins rose : les ventes ont chuté de 17,2% avec 179 571 unités, dont 22 000 seulement pour la marque au losange. Il faut également relever la forte progression européenne des ventes au mois de décembre : +20,6%, et même +26,9% en France. C'est le résultat de la volonté de Renault de multiplier les immatriculations, notamment via ses concessionnaires, pour anticiper les modifications des normes d'émission de CO<sub>2</sub>. En 2020, la vente de ces véhicules aurait entraîné des amendes importantes.